

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 octobre 2011

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Illuminations 2011

Achat d'illuminations pour un montant de 1 968.37 €HT.

Lotissement de Jouvence : vente du lot n°9

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la vente du lot 9 (parcelle C N°1 200 : 841 m²) à M. Fabrice LESTRIEZ et Vanessa HOUSSAIS, actuellement domiciliés 5, rue des Bruyères à LA GUERCHE DE BRETAGNE (35), moyennant le prix de 10 049.95 €.

Réforme de la fiscalité de l'aménagement : décision à prendre concernant l'instauration ou non de la taxe d'aménagement

Suite à la réforme de la fiscalité de l'aménagement, le conseil municipal décide d'instaurer la taxe d'aménagement à hauteur de 1%.

Primes de fin d'année 2011

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de suivre la proposition du comité technique paritaire et d'allouer la somme de 2 437.72 € nette répartie entre les agents proportionnellement à leur temps de travail.

Convention avec l'OGEC Ecole Saint Antoine Ballots année scolaire 2011/2012

Le nombre d'enfants de Fontaine scolarisés à l'école Saint-Antoine de Ballots est de 23 à la rentrée scolaire 2011/2012. Le conseil municipal décide de reconduire la convention signée en 2010 avec l'O.G.E.C. école Saint-Antoine de Ballots, soit une participation au financement des dépenses de fonctionnement de 600 € par enfant pour l'année scolaire 2011/2012

Révision des conditions de location des salles et du mobilier

Le conseil municipal décide de revaloriser les tarifs de location des salles et du mobilier de 2 % en moyenne à compter du 01 janvier 2012. Une attestation d'assurance responsabilité civile locative et une caution de 200 € seront désormais demandées à tout particulier de la commune et hors commune qui louera la salle communale ou la petite salle ainsi qu'aux associations hors commune qui réserveront dans un but lucratif.

Le 28 octobre 2011
Le Maire,